

■ Listes électorales

Vous venez d'emménager à Luray et vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales ?

Deux possibilités :

- Inscription en ligne sur service-public.fr
- ou
- Déposer le **cerfa 12669*02** complété à la Mairie avec copie de votre CNI (Carte Nationale d'Identité) en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et, éventuellement, votre ancienne carte électorale.

■ Assainissement

INFOS
assainissement



LURAY

L'Agglo du Pays de Dreux a confié la gestion de son réseau d'assainissement collectif des eaux usées à un nouveau prestataire : AQUAD.

Vous avez donc reçu une facture SUEZ qui clôt la période de facturation au 30 septembre 2023. Que faire ?

- ▶ Acquitez votre facture auprès de SUEZ
Cette facture a été établie sur une base estimative. La prochaine facturation par AQUAD intégrera la relève effectuée. Les volumes éventuellement trop-perçus précédemment seront alors déduits du montant à régler.
- ▶ Pour une réclamation au sujet de cette facture, contactez SUEZ :
09 77 408 408
1 rue Jean Bertin, 28500 Vernouillet

Que faire d'autre ?

- ▶ Aucune démarche. Votre nouveau contrat a déjà été transféré au prestataire AQUAD.
- ▶ Vous pouvez contacter AQUAD pour obtenir les modalités de mensualisation.

Pour tout dysfonctionnement sur le domaine public, demande de raccordement au réseau collectif, etc. contactez AQUAD :

- ▶ 02 37 431 430 / contact@aquad.fr
19 rue des Osmeaux, 28100 Dreux

Luray



Janvier/Février 2024

“Les
Clairet,”



Parole d'élus

Le maire et le conseil municipal, ainsi que les employés communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

Que ces douze mois à venir vous apportent joie, bonheur et santé pour vous et vos proches.

Qu'ils vous permettent de réaliser tous vos projets et vous apportent des milliers de petits et grands bonheurs !

Par ailleurs, comme une nouvelle année est l'occasion de faire le point sur toutes les belles choses que l'année précédente nous a apportées et d'en espérer tout autant pour la nouvelle année, la mairie vous convie le 26 janvier prochain, à la cérémonie des vœux (voir bulletin d'inscription).

Enfin, chaque 1^{er} janvier apporte avec lui son lot de changement et ce début d'année ne déroge pas à la règle. Nous vous invitons donc à prendre connaissance des nouveaux contacts pour ce qui concerne l'eau potable, ainsi que les déclarations dématérialisées.

Toutes et tous, nous vous réitérons une bonne et heureuse année 2024

À très bientôt...

Le Maire et le conseil municipal

■ Vœux du maire

Le **26 janvier 2024**, le maire et le conseil municipal de Luray vous convient à la cérémonie des vœux à 19h00, en l'espace Clairet.

La soirée se poursuivra par la traditionnelle galette des rois.

Vous trouverez ci-joint, le bulletin d'inscription que vous pourrez déposer **avant le 16 janvier** dans la boîte aux lettres de la mairie.

■ Eau - Ce qui change au 1^{er} janvier 2024

À partir du 1^{er} janvier 2024, nous vous informons que le prestataire communautaire qui gère l'eau potable dans votre commune est l'entreprise SEFO (Groupe Aqualia).

Infos contact eau potable

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, **pour toutes demandes techniques** (constat de fuite sur le domaine public, création de branchement, mutation de compteur...), contactez le Pôle Technique de l'Agglo du Pays de Dreux au 02 37 64 82 00.

En dehors de ces horaires, **en cas de problème ou d'urgence**, contactez le 02 37 43 14 30.

■ Déclarations dématérialisées sur e-permis.fr

Depuis le 01 février 2022 vous pouvez déposer en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide vos demandes de permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme.

À compter du 1^{er} janvier 2024, vous devrez effectuer vos déclarations dématérialisées sur le site www.e-permis.fr

Un tutoriel est accessible à l'adresse suivante : <http://tuto.e-permis.fr/identification.php> pour vous aider à déposer vos dossiers par voie dématérialisée.

Le dépôt en ligne c'est :

- un service accessible à tout moment, où que vous soyez ;
- un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en Mairie pour déposer votre dossier ou l'envoyer en recommandé ;
- une démarche plus écologique grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en plusieurs exemplaires ;
- plus de transparence de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction (Agglomération du Pays de Dreux).

Nous vous invitons à tenter l'expérience de la dématérialisation.

■ ADMR - LISA (Le Réseau Social de l'ADMR)

LISA (Le Réseau Social de l'Admr) organise des jeux de société et/ou des activités manuelles pour les personnes âgées à la Maison des Services ADMR, rue Roger Couderc à Dreux, de 14h00 à 16h30, **les mardis 09 et 23 janvier, 06 et 20 février, 05 et 19 mars.**

Pour participer, inscription obligatoire au 07 86 51 14 81 ou par mail à lisa@fede28.admr.org ou sur le site lisa-admr.fr

Entrée gratuite - Possibilité d'assurer le transport.

■ Recensement 2024

Le recensement aura lieu **du 18 janvier au 17 février 2024**. Les agents recenseurs (voir document ci-joint), MM. Perdrix, Jouanneau et Boyer seront munis d'un document officiel avec photographie.

Il conviendra de répondre **par internet** ou **sur papier** au questionnaire remis par les agents.

En cas d'absence prolongée de votre domicile durant cette période, merci de contacter le secrétariat de mairie au 02 37 46 17 11.

■ Soirée années 80

A noter sur vos agendas !

La commission culturelle de Luray organise le **samedi 30 mars 2024**, à l'espace Clairet, une soirée années 80. N'hésitez pas à sortir vos tenues les plus folles, relookez-vous et venez danser jusqu'au bout de la nuit !

Plus d'infos sur le Clairet de mars/avril.

Agenda de janvier

■ Entraide - Thé dansant

Le **14 janvier 2024**, de 14h00 à 18h30, l'Entraide de Luray organise à l'espace Clairet, un thé dansant, animé par l'orchestre Cristelle Beltrame & Christophe.

Entrée 12€ - Réservation au 06 64 54 73 27

■ Concert

Samedi 20 janvier à 21h00, soirée Tina Turner à l'espace Clairet.

Entrée 20€ - Réservations au 06 88 47 08 14.

■ Vœux du maire

Le **26 janvier 2024**, le maire et le conseil municipal de Luray vous convient à la cérémonie des vœux à 19h00, en l'espace Clairet.

Merci de déposer le bulletin d'inscription ci-joint, dans la boîte aux lettres de la mairie, **avant le 16 janvier.**

Agenda de février

■ Théâtre

La commission culturelle de Luray vous convie à l'espace Clairet, le **dimanche 4 février** à 15h00 pour assister à la représentation de la pièce de théâtre «Allez on danse» de Vivien Lheraux, présentée par la troupe des Vrais semblants.

«Alors qu'Arthur pense passer une soirée tranquille en rentrant du travail, sa femme Béatrice lui annonce qu'elle a deux nouvelles : une bonne et une mauvaise. La bonne c'est qu'elle lui a organisé un anniversaire surprise. Quant à la mauvaise... Arthur tombe des nues. Entre les sœurs bien un tantinet spéciales qui débarquent, un invité malvenu un peu trop intrusif, les va-et-vient de la bonne à tout faire, et cette malle fermée au beau milieu du salon, la soirée pourrait bien virer au cauchemar ! Quiproquos, gaffes, mensonges et délires s'invitent alors à leur tour à la fête d'anniversaire, qui promet de ne pas être de tout repos.»